



Ecrit par Mireille Hurlin le 19 janvier 2021

Avignon, McCormick rappelle 5 produits Ducros à base de graines de sésame

McCormick lance un rappel de 5 produits de la marque [Ducros](#) contenant des graines de sésame suite à la détection d'oxyde d'éthylène dépassant la limite réglementaire de l'Union Européenne (UE).

Alerte

Un fournisseur a alerté McCormick début janvier sur le niveau d'oxyde d'éthylène détecté dans un lot de graines de sésame, fourni à l'usine française Ducros fin 2019. En conséquence, l'entreprise en lien avec la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) a rappelé les lots :

Rappel des produits

McCormick a demandé aux détaillants de retirer des rayons des magasins et des centres de distribution les produits portant les numéros de lot concernés, d'informer les consommateurs par affichettes en magasin et de veiller à ce que les produits soient éliminés.

Un remboursement par bon

Pour le remboursement, les consommateurs sont invités à envoyer une photo du produit, présentant clairement le numéro de lot situé au dos de l'étiquette, à serviceconsoducros@fr.mccormick.com, ainsi que leurs coordonnées postales puis à jeter le produit. Un bon leur sera envoyé en retour.

Dans le détail

La présence de niveaux non conformes d'oxyde d'éthylène dans les graines de sésame importées d'Inde est un problème pour l'ensemble du secteur, notamment, au cours des six derniers mois, ce qui a suscité une vague de retrait / rappel sur le marché européen pendant cette période. Cela a conduit l'UE à publier une mise à jour de la réglementation le 22 octobre 2020, stipulant que toutes les graines de sésame entrant dans l'UE en provenance d'Inde devaient être testées pour l'oxyde d'éthylène et avoir une certification montrant l'absence d'ETO (moins de 0,05 mg / kg) avant de pouvoir être utilisées.